

# DOMUS ANTIQUA HELVETICA

## Énergie et demeures historiques | Notre position

Les questions énergétiques font actuellement l'objet d'intenses débats au sein de l'opinion publique, des médias et de la politique. L'obligation d'installer des panneaux solaires sur tous les toits ou des assouplissements dans les zones protégées, les zones de protection et les centres historiques sont également à l'ordre du jour. Le remplacement des énergies fossiles et la réduction de la consommation d'énergie sont des défis que chaque propriétaire doit relever. Dans la mesure du possible, il faut s'éloigner du pétrole et du gaz pour des raisons politiques, écologiques et économiques. Il s'agit de réduire les dépendances, mais aussi de protéger le climat et le porte-monnaie.

DOMUS ANTIQUA HELVETICA (DAH) soutient la stratégie énergétique nationale, adhère à l'objectif d'une Suisse climatiquement neutre d'ici 2050 et préconise la promotion et l'utilisation d'énergies alternatives. DAH est membre de la "Campagne climat et Culture du bâti" avec la position suivante : «Les bâtiments protégés sont une source d'inspiration pour la durabilité vécue. Ils méritent le respect et des solutions sur mesure». Les bâtiments protégés représentent moins de 5% du parc immobilier. Parallèlement, leur bilan énergétique est nettement plus positif que celui des démolitions et des constructions neuves, en raison des matériaux de construction utilisés et sur l'ensemble du cycle de vie. Compte tenu de ces potentiels d'économie d'énergie limités, les mesures énergétiques ne doivent pas mettre en danger le patrimoine culturel.

Dans ce contexte, DAH a publié un cahier thématique "Energie et demeures historiques" avec des solutions différenciées en français, puis traduit et adapté en allemand. En résumé, DAH recommande aux propriétaires des solutions sur mesure pour l'assainissement énergétique des bâtiments d'habitation protégés ou dignes de protection, avec **les trois axes d'action suivants** :

1. **Optimiser l'installation de chauffage** : passer à des solutions durables chaque fois que cela est possible et économiquement justifiable : chauffage urbain, pompes à chaleur, chauffage au bois (objectif : décarbonisation).
2. **Isolation thermique efficace** : mettre en œuvre tout ce qui est acceptable du point de vue de la technique du bâtiment et de la protection du patrimoine (objectif : réduction de la consommation d'énergie).
3. **Utilisation de l'énergie solaire** : viser des solutions photovoltaïques collectives auxquelles les propriétaires de bâtiments historiques peuvent participer. Cette approche est à la fois préférable du point de vue de la protection des monuments et plus efficace, car il s'agit d'installations plus grandes, entretenues par des professionnels. De plus amples informations sont disponibles auprès du fournisseur d'énergie ou sur le site Internet suivant : [www.vese.ch/fr/cooperatives-solaires](http://www.vese.ch/fr/cooperatives-solaires). Là où il n'existe pas encore de solutions communes, nous vous renvoyons aux autorités environnementales cantonales - l'offre est en constante évolution. Pour les installations solaires individuelles sur des bâtiments historiques, nous recommandons une grande prudence et des égards. De ce point de vue, il faut rejeter l'obligation d'installer des panneaux photovoltaïques sur tous les toits ou les assouplissements dans les zones protégées, les zones de protection et les centres historiques.

Lors de chaque rénovation, il s'agit de préserver la qualité architecturale et "l'âme de la maison". Pour une présentation complète, nous vous renvoyons au cahier thématique "Energie et demeures historiques". DAH souhaite offrir à ses membres et à toutes les personnes intéressées des informations pratiques et un soutien - nous voulons faire partie de la solution. Parallèlement, nous nous engageons politiquement en faveur de solutions sur mesure pour notre patrimoine architectural unique et irremplaçable en Suisse.

Au nom du comité central de DAH

Lukas Alioth, président

André Locher, vice-président

20 novembre 2023

Schweizerische Vereinigung der Eigentümer Historischer Wohnbauten | Association Suisse des Propriétaires de Demeures Historiques  
Associazione Svizzera dei Proprietari di Dimore Storiche | Associazion Svizra dals Proprietaris da Dimoras Istoricas

**Domus Antiqua Helvetica | Sekretariat | Caroline Weber Golder | Arbedostr. 8 | CH-4059 Basel | Telefon 078 232 71 75 | sekretariat@domusantiqua.ch | www.domusantiqua.ch**